

Le CESS devient obligatoire et les sciences intègrent le CE1D

ENSEIGNEMENT ♦

Avec le mois de juin arrivent traditionnellement les examens. Et pour de nombreux élèves de l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles, ceux-ci seront accompagnés d'une série d'«évaluations externes», à savoir le CEB, pour les élèves de 6^e primaire, et le CE1D pour ceux de 2^e secondaire. Cette année, en plus du français, des mathématiques et des langues modernes, le CE1D portera

également sur les sciences.

Par ailleurs, cette année l'épreuve CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) est obligatoire. Quelque 60 000 jeunes sont concernés.

Redoutées autant par les enfants que les parents, ces différentes «évaluations externes» débiteront toutes le 15 juin prochain, et s'étaleront jusqu'au 19 juin. Les premiers résultats devraient être communiqués d'ici la fin du mois de juin au plus tôt.